

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 75 Initiation aux arts et à la culture			
Code	PEIM3B75PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) HELHa Campus Mons Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de structurer sa pensée et de s'exprimer à propos de la rencontre avec des productions culturelles en utilisant les différents concepts énoncés au cours .

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B75PPA Initiation aux arts et à la culture

30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B75PPA Initiation aux arts et à la culture

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation aux arts et à la culture			
Code	14_PEIM3B75PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à :

- sensibiliser à la diversité et à la richesse du phénomène artistique dans le temps et dans l'espace.
- Développer une démarche d'analyse et l'esprit critique et les réinvestir dans des démarches didactiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 4.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de structurer sa pensée et de s'exprimer à propos de la rencontre avec des productions culturelles en utilisant les différents concepts énoncés au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours sera organisé sous forme de modules et de séquences thématiques :

- L'art est un langage.
- La grille d'analyse d'une œuvre d'art.
- La représentation du corps et de la nature depuis 22000 ans.
- L'homme dans l'art : du divin à l'humain.
- A partir du moment où la photographie, invention nouvelle, casse les codes.

Démarches d'apprentissage

Afin d'éviter l'exposé « ex-cathedra » les cours alterneront travaux de groupe, individuels et contenus théoriques. Dans la mesure du possible, l'une ou l'autre visite au musée (ou autre lieu à caractère artistique) sera également prévue afin d'établir un contact direct avec l'œuvre d'art (présence obligatoire).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges sous forme de questions/réponses sont organisés à diverses reprises.

Sources et références

Les étudiants ont accès à toutes les références et reproductions des documents visuels abordés en classe.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Syllabus
- Diaporamas présentés au cours
- ConnectED (consignes des travaux et compléments d'informations)
- Visites de musées ou de lieux "à caractère artistique"

4. Modalités d'évaluation

Principe

Production journalière :

réflexions pratiques et personnelles durant le cours.

Un travail de groupe qui se présentera sous la forme d'un site internet.

Attention: chaque travail de groupe doit-être réalisé par tous, même les absents.

Lors de la présentation, si un membre du groupe est absent sans motif légal valable, il obtiendra une note de zéro.

Dans le cas de motif légal valable, il veillera à s'organiser avec le maître du cours afin de postposer sa présentation.

Période d'évaluation :

examen oral axé sur le cours et sur les visites de musées ou de lieux à caractère artistique.

En cas d'impossibilité de participer aux visites organisées, l'étudiant(e) devra se rendre dans ce musée pour y faire une recherche active et remettre un travail de récupération. Le travail devra être remis avant la fin du 2er quadri pour que la session soit validée.

Les mêmes consignes sont appliquées pour le 3ème quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50	Trv	50
Période d'évaluation			Exo	50	Exo	50

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).